



DOSSIER DE PRESSE

22 mars 2023

Protection de l'environnement

SIGNATURE DU SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU 2022-2028



**PRÉFET
DE MAINE-ET-LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE

anjou



EDITO

Ce mercredi, Florence Dabin, Présidente du Département de Maine-et-Loire, et Pierre Ory, Préfet de Maine-et-Loire, ont signé le Schéma départemental de la gestion de la ressource en eau couvrant la période 2022/2028.

Ce document est le résultat d'une très large concertation avec de nombreux partenaires impliqués dans la gestion et la préservation de l'eau dans le département.

Le Schéma signé ce mercredi offre une base commune d'orientations claires et précises pour tous les acteurs concernés par cette problématique, tout en renforçant leur coordination.

Les travaux préparatoires ont mis en lumière les questions autour de la gestion quantitative de l'eau, sa qualité, ou bien encore les équilibres nécessaires à conforter entre les activités économiques et la préservation de la biodiversité.

Les 7 grands axes du Schéma départemental de la ressource en eau



Protéger les milieux en particulier en préservant et en restaurant les zones humides et les zones d'expansion de crues, tout en limitant l'impact des plans d'eau sur le milieu aquatique



Ralentir le cycle terrestre de l'eau en maintenant notamment les couverts végétaux des sols cultivés, en limitant l'impact des drainages agricoles et en gérant durablement les eaux pluviales en milieu urbain



Faire preuve de sobriété dans les usages de l'agriculture par exemple en choisissant des espèces plus économes en eau tout en généralisant la gestion collective de l'irrigation



Faire preuve de sobriété dans les usages de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, en mettant en œuvre des process plus économes et en sensibilisant les acteurs aux économies d'eau





Faire preuve de sobriété dans les usages de l'eau potable, avec la volonté d'améliorer les rendements de production des usines de traitement tout en renforçant l'information en direction du grand public sur les économies possibles



Substituer la ressource en définissant la dépendance du département à la Loire et en travaillant sur une meilleure utilisation d'eaux non conventionnelles comme les eaux usées, les eaux de pluie et les eaux grises



Mobiliser la ressource en accompagnant dans le cadre de la réglementation en vigueur et en veillant à leur intégration dans les milieux naturels, des projets de retenues collectives

La mise en œuvre de ce programme d'actions fera l'objet d'un suivi annuel par le Comité Technique du projet. Des indicateurs sont par ailleurs collectés dans le but d'évaluer l'avancée des actions décrites précédemment.

Actuellement 25 structures différentes (associations, EPCI, syndicats de bassin...) ont décidé de signer la charte d'engagement de ce Schéma.

Pour Florence Dabin, Présidente du Département de Maine-et-Loire, « *ce Schéma va permettre d'avoir pour la première fois, un document commun coordonnant l'action des différents partenaires impliqués sur cette thématique de l'eau. Il faut impérativement que nous sortions des réponses à court terme pour nous engager résolument vers des solutions innovantes. L'objectif est d'avoir une vision départementale et partagée de la gestion de la ressource en eau. Ce Schéma va être un outil important pour changer nos pratiques et nos modes de pensées* ».

De son côté, Pierre Ory, Préfet de Maine-et-Loire, retient que « *cette initiative a notamment pour grand intérêt de rassembler les acteurs, de leur montrer le champ des possibles et les solutions les plus pertinentes, et de faire en sorte que le travail mené dans chacun des bassins versants du département soit à la hauteur du défi que nous impose le changement climatique et que nous avons pleinement mesuré à l'été 2022* ».





**PRÉFET
DE MAINE-ET-LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE

anjou



Bureau de la Représentation de l'État et de la Communication Interministérielle

Tel : 02 41 81 81 36 / 06 26 79 34 85

pref-communication@maine-et-loire.gouv.fr



@Prefet49



maine-et-loire.gouv.fr

Département de Maine-et-Loire

Tél. : 02 41 41 81 48 12 / 06 07 37 85 18

Fabrice Gasdon, f.gasdon@maine-et-loire.fr



maine_et_loire



Département49



maine-et-loire.fr

